



PASSEPORTS



Uniquement SUR RENDEZ-VOUS au 05.57.71.98.60

La Mairie de SALLES ne réceptionne que les dossiers **COMPLETS**

Présence **INDISPENSABLE** du demandeur pour **prise d'empreintes et signature**.
Pour les enfants mineurs, présence obligatoire de l'enfant accompagné d'un ou des parents ayant l'autorité parentale. Les photos sont sans lunette, regarder bien en face et bouche fermée.

Créer un compte sur ants.gouv.fr puis réaliser une pré-demande et l'imprimer ou récupérer le numéro

Pièces à fournir :

- Carte nationale d'identité sécurisée ou passeport sécurisé valide ou périmé depuis - de 2 ans ou Original de l'acte de naissance de - de 3 mois
- Pour les mineurs : Pièce d'identité originale du parent
- Pour les jeunes marié(e)s, un acte de mariage ou acte de naissance avec toutes les mentions de moins de trois mois.
- **1 justificatif de domicile récent (fournir l'original)** : (*Facture EDF/GDF/Eau, France Telecom, Fixe, Portable, Impôts sur le Revenu*).
Si hébergement chez un tiers : Facture, attestation manuscrite et photocopie d'une pièce d'identité de celui-ci.
- Ancien passeport à rapporter (si renouvellement)
- **Jugement de divorce** seulement si : Nom d'usage du nom marital pour les femmes divorcées si garde alternée (pour les enfants) : **jugement + justificatif de domicile des 2 parents.**
- **Déclaration de perte ou de vol** (si nécessaire) + **Justificatif d'identité** (acte de naissance de moins de 3 mois ou carte d'identité).
- **1 Photographie d'identité (récente - de 6 mois) sans lunette, ni sourire, ni fantaisie.**
- Timbre fiscal à 86 euros (adulte)
- Timbre fiscal à 42 euros (enfant de 15 à 17 ans)
- Timbre fiscal à 17 euros (enfant de 0 à 14 ans)

Les timbres Fiscaux s'achètent en trésorerie, Bureau de tabac
Ou sur internet (timbres dématérialisés) timbres-impots.gouv.fr



Passeport à titre gratuit pour changement d'adresse, de nom ou pages de visas complètes
(Uniquement durant la durée de validité restante).